

**COMMUNE DE MALZÉVILLE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2012**

**Conseillers municipaux en exercice : 29**

**Membres présents à la séance :** Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER, Emmanuel TSCHITSCHMANN, Bernard BRAUN, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

**Votants : 28**

**Conseillers absents - excusés :** David CARABIN.

**Procurations :** Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER à Bernard PIERRAT,  
Jean-François PASQUET à Jean-Pierre ROUILLON,  
François KLAEYLE à Gérard VIRY,  
Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,  
Geneviève FLEURY à Yves COLOMBAIN.

**Secrétaire de séance :** Elisabeth LETONDOR

**Date convocation :** 21 septembre 2012

**N° 2012-058**

**Objet :** Désignation des délégués locaux du CNAS  
**Rubrique :** 5.3

**Rapporteur :** Jean-Pierre FRANOUX

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère au CNAS (Comité National d'Action Sociale).

Cette association, loi 1901 à but non lucratif, est un organisme d'action sociale de portée nationale pour la Fonction Publique Territoriale. Elle offre des prestations diversifiées de qualité, en constante évolution afin d'être en totale adéquation avec les demandes des agents territoriaux (aides financières, réductions négociées, chèques vacances, prêts à taux réduits...).

Le Conseil doit procéder à la désignation de deux délégués, le premier représentant les élus et le second représentant les agents au sein du CNAS.

Il est proposé :

- Madame Michèle BONNENTIEN pour le collège des élus,
- Et
- Madame Valérie JOLY pour le collège des agents.

Le conseil municipal,  
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ,  
Abstention de Sophie WAKEFORD  
(Michèle BONNENTIEN ne participe pas au vote)

- DÉSIGNE Madame Michèle BONNENTIEN, pour le collège des élus,
- DÉSIGNE Madame Valérie JOLY, pour le collège des agents.

Date : 27 septembre 2012

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Affichage : 28 septembre 2012

Le Maire,  
Jean-Pierre FRANOUX.



Accusé de réception en préfecture  
054-215403395-20120927-2012-058-DE  
Date de télétransmission : 28/09/2012  
Date de réception préfecture : 28/09/2012